Bulletin du CNSAE : juillet 2023

Dans ce numéro:

- Publication du rapport d'avancement 2022-2023 du CNSAE
- Favoriser l'amélioration durable du bien-être animal par les codes de pratiques
- Révision du code de pratiques pour les porcs
- Examens quinquennaux de codes de pratiques réalisés
- Le CNSAE dans l'actualité
- Activités à venir

PUBLICATION DU RAPPORT D'AVANCEMENT 2022-2023 DU CNSAE

Le dernier rapport d'avancement est accessible à la page des <u>Rapports sur l'avancement du projet (nfacc.ca)</u>. Il présente les nombreuses réalisations du projet <u>Faire progresser le bien-être animal et renforcer la confiance publique par les codes de pratiques</u>, ainsi que des faits à noter au sujet du <u>Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage</u> (p. ex. quel est son modèle de financement, et que signifie le terme « consensus »?). Trois codes de pratiques ont été révisés ou élaborés au cours du projet :

- Le tout premier Code de pratiques pour le soin et la manipulation des salmonidés d'élevage du Canada,
- Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres,
- Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers.

Chaque code s'accompagne d'un rapport évalué par les pairs préparé par un comité scientifique, d'un rapport sur *Ce que nous avons entendu et ce que nous avons fait pour y remédier* et d'une liste de besoins de recherche sur le bien-être animal pour éclairer la révision suivante du code.

Le rapport d'avancement résume aussi les résultats finals de la révision du code pour le transport.

FAVORISER L'AMÉLIORATION DURABLE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL PAR LES CODES DE PRATIQUES

Une demande de projet a été présentée au Partenariat canadien pour une agriculture durable pour la révision des codes suivants :

- Le code de pratiques pour les bovins de boucherie de 2013
- Le code de pratiques pour les moutons de 2013
- Le code de pratiques pour les équidés de 2013
- Le code de pratiques pour les porcs de 2014
- Le code de pratiques pour les œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons de 2016

Des fonds seront également demandés pour modifier le code de pratiques pour les poulettes et pondeuses de 2017. Un comité technique a en effet recommandé que ce code soit modifié. Vous trouverez des précisions sur les modifications recommandées ici.

L'objectif est de commencer le travail à l'automne 2023 si la demande de projet est approuvée à temps.

RÉVISION DU CODE DE PRATIQUES POUR LES PORCS

Une révision complète du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs* commencera en 2024 si la demande de projet présentée au PCA durable du gouvernement fédéral est approuvée. Cette révision prendra plusieurs années; le code de 2014 restera donc inchangé jusqu'à ce que l'on parvienne à un consensus sur une version révisée.

Remarque : le code pour les porcs de 2014 stipule que d'ici le 1^{er} juillet 2024, les cochettes et les truies saillies devront être logées en groupe ou dans des enclos individuels, ou dans des cages si elles ont la possibilité de « faire périodiquement de l'exercice ». L'industrie porcine reste engagée envers le logement des truies en groupe sur toutes les fermes et progresse vers cet objectif afin que toutes les fermes soient converties pour permettre le logement en groupe d'ici 2029. À cette date, le logement dans des cages avec la possibilité de faire périodiquement de l'exercice ne sera plus une option de rechange à la stabulation libre. À l'heure actuelle, environ 62 % de la production canadienne a opéré cette conversion malgré les retards de construction dus à la pandémie. Le Conseil canadien du porc s'est aussi engagé à publier des rapports d'étape sur les progrès de la transition vers le logement en groupe dans l'industrie.

Bien qu'il se soit avéré difficile de modifier le code pour les porcs en 2021, le dialogue qui se poursuit depuis cette date porte sur la reconstruction et le maintien de bonnes relations de travail entre les parties prenantes du CNSAE préoccupées par le bien-être des porcs. Il en est résulté un engagement renouvelé à travailler ensemble pour améliorer le bien-être de ces animaux.

EXAMENS QUINQUENNAUX DE CODES DE PRATIQUES RÉALISÉS

L'examen d'un code se veut une occasion de réfléchir en cours de route aux progrès accomplis globalement depuis la dernière révision d'un code, de cerner les problèmes et de déterminer la priorité relative de la prochaine révision complète du code. De plus amples informations sur les examens quinquennaux des codes sont accessibles <u>ici</u>.

À la fin de 2022 et au début de 2023, trois codes de pratiques ont fait l'objet d'examens quinquennaux. L'issue de chaque examen est indiquée dans les pages suivantes : <u>veaux lourds</u>, <u>poulettes et pondeuses</u> et <u>bisons</u>.

LE CNSAE DANS L'ACTUALITÉ

Pour voir la couverture médiatique du CNSAE, cliquez ici.

ACTIVITÉS À VENIR

Santé Animale Canada Forum 2023
 19-20 septembre, 2023 – Ottawa, ON Registration

Si vous aimeriez annoncer une activité liée au bien-être animal dans notre bulletin, veuillez envoyer un courriel à Liz (liz@nfacc.ca)

Veuillez adresser vos questions ou commentaires à la directrice générale du CNSAE, Jackie Wepruk, à (nfacc@xplornet.com)